

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007
Publication : 21/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CG 2008/I - 11e/02
Séance du 13 DEC. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

BUDGET PRIMITIF 2008 DELEGATION A L'ACTION TERRITORIALISEE PROGRAMMES F01, F015, F017, POLITIQUE VIE LOCALE (F03)

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport n°2007/I - 11e/04 du Conseil Général du 4 décembre 2007 relatif à la définition des orientations pour un renouvellement de la politique départementale de développement local 2007-2008,
- VU le rapport n° 11/04-2007 de la Commission Permanente du Conseil Général du 16 mars 2007 relatif aux modalités de mise en œuvre de la politique de développement local 2007-2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité du 21 novembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Inscrit au BP 2008 un montant total de 12 977 175 € en crédits de paiement (9 406 775 € en investissement et 3 570 400 € en fonctionnement) et de 4 270 675 € en autorisation de programme qui se répartit ainsi :

Programme F 015 - prospective, aménagement du territoire

En investissement :

- ♦ 670 675 € en autorisation de programme
- ♦ 556 775 € en crédits de paiement

En fonctionnement :

- ♦ 2 130 000 € en crédits de paiement

Programme F 031 - développement local

En investissement :

- ♦ 600 000 € en autorisation de programme
- ♦ 550 000 € en crédits de paiement

En fonctionnement :

- ♦ 1 420 000 € en crédits de paiement
- ♦ 5 000 € en recettes

Programme F 032 - partenariat avec les grandes villes

En investissement :

- ♦ 3 800 000 € en crédits de paiement

Programme F 034 - patrimoine communal

En investissement :

- ♦ 3 000 000 € en autorisation de programme
- ♦ 2 500 000 € en crédits de paiement

Programme F 035 - contractualisation avec la CAC et la CAMSA

En investissement :

- ♦ 2 000 000 € en crédits de paiement

Cycles territoriaux des directeurs généraux des services et des intercommunalités

En fonctionnement :

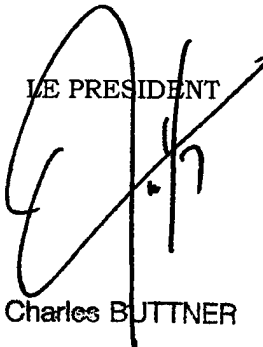
- ♦ 20 400 € en crédits de paiement

- Donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi de l'ensemble de ces politiques.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER